

**PREAVIS N° 13/2022**  
de la Municipalité au Conseil communal  
relatif à une demande de crédit pour le  
réaménagement du local voirie

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **1. PRÉAMBULE**

Cette honorable bâtisse a été construite au début des années 70 pour le service du feu, la voirie et l'abattoir. Après bien des années de bons et loyaux services l'abattoir a stoppé son activité et a été désaffecté. Suite à la fusion de nos services du feu avec les autres communes du cercle et la construction d'une caserne destinée à être unique, la partie dédiée au SDIS de Roche a à son tour été léguée au service de voirie.

Les employés communaux utilisent dès lors le bâtiment pour entreposer le matériel et garer les véhicules. Ils utilisent le bureau de commandement comme vestiaire et local de pause. Il y a un WC et un urinoir.

Depuis sa construction, aucune amélioration de confort n'a été entreprise, à part l'augmentation de la surface de stockage de la mezzanine, et la création d'un local tempéré, formant un atelier pour les petites réparations, et l'entreposage hors gel des machines plus fragiles.

## **2. TRAVAUX PROJETES**

Aujourd'hui ce bâtiment est vétuste et à la limite de la salubrité, c'est pourquoi la Municipalité vous propose d'améliorer le quotidien de nos employés par quelques travaux de réaménagement. Il s'agira de monter quelques galandages et de créer un vrai espace vestiaire avec une douche, il est aussi prévu de rénover la section sanitaire avec de nouveaux mobiliers (WC, urinoir et lavabo). La dernière étape serait de dérouler une isolation sur le faux plafond existant pour limiter les pertes de chauffage par le toit.

Pour réduire la facture de cette rénovation, nos collaborateurs seraient à même de faire la quasi-totalité des travaux proposés, les heures estimées sont intégrées dans les coûts du point 3.

## **3. COÛTS DES TRAVAUX**

### **3.1. Vestiaire**

**CHF 8'200.00**

Installation d'un WC neuf

Installation d'un urinoir neuf

Installation d'une douche

Création d'un espace vestiaire avec armoires individuelles

Installation d'un lavabo neuf

### **3.2. Travaux annexes**

**CHF 4'000.00**

Déplacement de la nourrice

Isolation du plafond

3.3. Travaux de tiers	CHF 8'000.00
3.4. Divers et imprévus	CHF 2'000.00
<b><u>TOTAL TTC</u></b>	<b>CHF <u>22'200.00</u></b>

\*\*\*\*\*

#### 4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

##### Le Conseil communal de Roche

- Vu le préavis municipal N°13/2022, relatif une demande de crédit pour le réaménagement du local voirie ;
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de transformation.
  2. De lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 22'200.- (TTC).
  3. De financer ces travaux par la trésorerie courante.
  4. D'amortir la valeur des travaux terminés en une fois.

Adopté en séance de Municipalité le mardi 15 novembre 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic

la Secrétaire municipale



Chr. Lanz



R. Duronio